



Pension alimentaire pour second enfant

Par **ninie2292**, le **24/09/2012** à **12:55**

Bonjour,

Je vous explique, mon nouveau compagnon a 2 enfants avec 2 mères différentes, pour la première il y a eu jugement et verse 175 euros de pension alimentaire, pour la seconde séparé depuis 4 ans il verse 100 euros par mois, la mère vient de le mettre en justice pour régulariser les choses, elle demande 200 euros de pension et la garderie, la cantine et l'activité physique au frais de mon compagnon. Il gagne 1700 euros par mois et c'est lui qui paye tous les frais pour vivre, ainsi qu'un remboursement de crédit qu'il avait contracté quand il était avec elle, c'est lui qui fait tous les voyages pour aller récupérer sa fille qui habite à plus de 110 km de son domicile. J'aurai aimé savoir si elle a une chance de toucher ce qu'elle demande sachant qu'il reste à mon compagnon 300 euros pour vivre actuellement. Moi je suis au chômage et si mes revenus vont être pris en compte, et si le fait qu'elle se soit mariée et qu'ils travaillent tous les 2 peut changer quelque chose.

Merci de votre réponse.